### Alpes de Haute Provence Commune d'AUBIGNOSC

| Membres en exercice : | 15 |
|-----------------------|----|
| Présents :            | 11 |
| Votants:              | 14 |
| Pour :                | 14 |
| Contre :              | 0  |
| Abstention:           | 0  |
|                       |    |

# DCM N° 05/2018

004-210400131-20180220-DE201805AMORTBA-DE

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### Séance du 20 FEVRIER 2018

---- L'an deux mille DIX-HUIT

le 20 février à 18H15

le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation: 12 février 2018

Membres présents : MMes & MM. AVINENS René, ROBERT Frédéric, Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur TURCAN Nicole, DELMAERE Christian, LERDA Serge, ALBERT Patrice, MACCARIO Fabrice, ALBERT JUESTZ Françoise, , LATIL Yves, WALCZAK Franck, VILLETTE Christelle.

> 4 Absent(s) excusé(s) : WALLON Muriel, FAURE Michel, WEBER Hélène, **BERTOU** Christel

> 3 Pouvoir(s): FAURE Michel à AVINENS René; WEBER Hélène à TURCAN Nicole, BERTOU Christel à WALCZAK Franck

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

## Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2018 Publication: 08/03/2018

> Pour l'"autorité Compétente" par délégation



## OBJET: BUDGET ANNEXE EAU & ASSAINISSEMENT / AMORTISSEMENT DES TRAVAUX / CALCUL DES DOTATIONS AU 1er janvier 2018

- --- Monsieur le maire rappelle aux membres du conseil municipal les délibérations fixant les cadences d'amortissement et la valeur à amortir pour chaque catégorie de biens.
- --- Les biens s'amortissent au 1<sup>er</sup> janvier qui suit leur mise en service. Il convient aujourd'hui de prendre en compte les travaux liés à la rénovation des réseaux achevés au 31 décembre 2017.
- --- Les montants des travaux sont les suivants :

RESEAUX AEP: 105 526.75 € TTC RESEAUX E.U.: 218 436.66 € TTC

- --- Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :
  - FIXE la cadence d'amortissement à 50 ans pour les réseaux AEP et assainissement
  - \* **DIT** que les dotations aux amortissements pour le budget annexe des services publics d'eau et d'assainissement sont fixées telles que définies sur l'annexe détaillée jointe à la présente délibération.
  - PRECISE que les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2018 et la dotation aux amortissements sera recalculée à compter du 1er janvier 2018 ainsi qu'il suit :

| Section de fonctionnement DEPENSES |           | Section d'investissement RECETTES |           |
|------------------------------------|-----------|-----------------------------------|-----------|
|                                    |           |                                   |           |
|                                    |           | c/28153-2                         | 40 502.92 |
| total                              | 58 318.41 | Total :                           | 58 318.41 |

---- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

**POUR EXTRAIT CONFORME** Le Maire. R.AVINENS

Ont signé au registre tous les membres présents.